

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE TWIRLING BATON VOIRON Pays Voironnais

Charte

« Signer une licence, c'est s'engagé en tant qu'athlète, dirigeant ou entraîneur à respecter l'éthique du twirling bâton en général et les règles particulières du club.

Le twirling bâton est un sport à la fois individuel et collectif où chacun apporte ses propres valeurs.

Ainsi, chacun **représente le Club et doit en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le praticable qu'en dehors.** »

Le club, le rôle de chacun

- **L'athlète :**

Tous les athlètes doivent être présents, et à l'heure de leurs entraînements planifiés et doivent honorer *les convocations* aux compétitions. En cas d'empêchement, ils doivent en avertir le club (le bureau) et les entraîneurs le plus rapidement possible.

Le bureau tient à rappeler que la ponctualité est très importante dans un club pour un bon fonctionnement et une bonne organisation des entraînements et des compétitions.

Tous les athlètes doivent accepter les règles imposées par le club, en ce qui concerne les compétitions, les critères, les entraînements ou les stages dans lesquels le club est engagé.

Lorsque l'athlète s'est engagé dans une équipe, il doit s'y tenir, à savoir : être présent, et à l'heure aux entraînements et aux compétitions de l'équipe (idem pour un duo ou un groupe)

Nous tenons à rappeler que les équipes sont l'image du club. Si l'athlète vient à manquer des entraînements ou/et compétitions de l'équipe, nous nous verrons dans l'obligation de prendre les mesures appropriées (remplacement dans l'équipe, arrêt solo ...)

- **L'entraîneur :**

Choisi par le bureau pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'entraîneur a toute autorité en matière de choix technique et de composition d'équipes, et doit cependant en informer le staff technique et le bureau.

Tout entraîneur ainsi qu'entraîneur de suivis, doivent être par leurs comportements, un exemple pour les athlètes qui l'entourent.

- **Les parents :**

En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et le faire respecter à leur enfant.

Aurélié DOLCETTI La Présidente

Siège Social : 18 rue du Progrès 38170 SEYSSINET PARISET

Email : tvoiron.ffstwirling@gmail.com Tel : 06 84 09 73 01

Fédération Française Sportive de Twirling Bâton

Délégation de pouvoir accordée par arrêté ministériel du 31 décembre 1985

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français CNOF



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE TWIRLING BATON VOIRON Pays Voironnais

Les parents doivent :

- Accompagner leurs enfants sur les lieux des entraînements. Avant de quitter leurs enfants, ils s'assurent que l'encadrement (un membre du bureau ou entraîneur) est présent.
- Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînements et de compétitions (pour les compétitions les athlètes doivent rester obligatoirement jusqu'à la remise des récompenses)
- Prévenir les dirigeants et/ou les entraîneurs en cas d'absence ou de retard.
- Prendre contact avec les entraîneurs si un athlète venait à rencontrer des problèmes ou des difficultés.
- S'investir sur les manifestations afin de pérenniser le club.
- **Le club :**

En cette nouvelle année, le club de Twirling-Bâton Voiron tient à faire part des nouvelles règles/ décisions validées par le bureau :

- **Veste du club :**

Le club a investi dans des vestes. Ces vestes, sont à l'image du club, elles seront en vente mais obligatoires en compétition (et seulement en compétition).

- Pour la vente : le prix de la veste est de 50€
- Pour la location : un chèque de 50euros de caution vous sera demandé en début d'année lors de l'inscription et le prix de la location est de 20€.

Il faudra rendre la veste du club à la fin de la saison sous peine d'encaissement du chèque.

- **Investissement des parents au sein du club :**

Comme chaque année le club organisera des manifestations (ventes, gala, critérium, pucier, etc ...) et pour se faire, nous avons besoin de tous les acteurs du club (bureau, athlètes, entraîneurs et parents) pour faire des préparations salées ou sucrées.

Nous demandons aux parents de pouvoir se libérer à **hauteurs de 2 demi-journées.**

Afin d'être présent lors de nos manifestations, tenue de la buvette, l'installation ou le rangement la salle etc...

L'investissement des parents permettront aux enfants d'être pris en charge par le club lors des déplacements des compétitions (nuits hôtels s'il y a lieu, des déplacements en bus si nécessaire). Si les parents ne s'engagent pas sur 2 demi-journées aucune prise en charge de déplacement sera fait pour l'athlète.

Aurélie DOLCETTI La Présidente

Siège Social : 18 rue du Progrès 38170 SEYSSINET PARISET

Email : tbvoiron.ffstwirling@gmail.com Tel : 06 84 09 73 01

Fédération Française Sportive de Twirling Bâton

Délégation de pouvoir accordée par arrêté ministériel du 31 décembre 1985

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français CNOSF



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE TWIRLING BATON VOIRON Pays Voironnais

- Les compétitions :

Nous proposons aux parents une « licence supporter » qui permet de payer la moitié du prix de l'entrée des compétitions. Si cela vous intéresse merci de ramener à un membre du bureau un chèque de 25€ et une photocopie de la carte d'identité et ceux avant le 1^{er} décembre.

- Les justaucorps :

- Solos : les justaucorps sont au frais des parents avec l'accord de l'entraîneur.
- Duos : les justaucorps sont au frais des parents avec l'accord de l'entraîneur.
- Équipes : les justaucorps sont au frais du club.
- Groupes : les justaucorps sont au frais du club.

Nous avons au sein du club des justaucorps que nous pourrions vous proposer pour les solos ou duos en locations au prix de 20€ le justaucorps sous caution de 50€. Le ou les justaucorps ne seront remis qu'en contre partie du règlement.

Nous avons aussi une couturière avec qui le club travaille, nous pouvons vous transmettre ses coordonnées sur demande,

- Comportement et sanctions :

Il est nécessaire dans un club d'avoir des règles afin de faciliter la vie de tous. Ces règles doivent être respectées par tous les licenciés du club.

Cette charte a pour but de fixer ces règles, afin que le club puisse se développer en toute harmonie et pour le bien de tous ses membres.

De ce fait, en cas de manquement à cette charte, le bureau pourra prendre des sanctions adaptées pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club. La sanction sera notifiée à l'oral et pourra être notifiée par écrit au licencié concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.

Exemples :

- Retards non justifiés à répétition
- Absences (sans justificatif valable) à répétition
- Mauvais comportement, Manque de respect, Attitude incorrecte, Vocabulaire inapproprié

Il est évident que le bureau et les entraîneurs restent à votre disposition si besoin, afin d'éviter les cas extrêmes et surtout que la communication soit primordiale,

Ce document est à signer en deux exemplaires et à rendre avec les papiers d'inscriptions.
Un exemplaire vous sera envoyé par mail.

Aurélie DOLCETTI La Présidente

Siège Social : 18 rue du Progrès 38170 SEYSSINET PARISET

Email : tbvoiron.ffstwirling@gmail.com Tel : 06 84 09 73 01

Fédération Française Sportive de Twirling Bâton

Délégation de pouvoir accordée par arrêté ministériel du 31 décembre 1985

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français CNOSF



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE TWIRLING BATON VOIRON Pays Voironnais

Athlète :

Je soussigné(é) M ou Mme m'engage à respecter les règles du club.

Fait à :

Le :

Signature (précédée de « lu et approuvé ») :

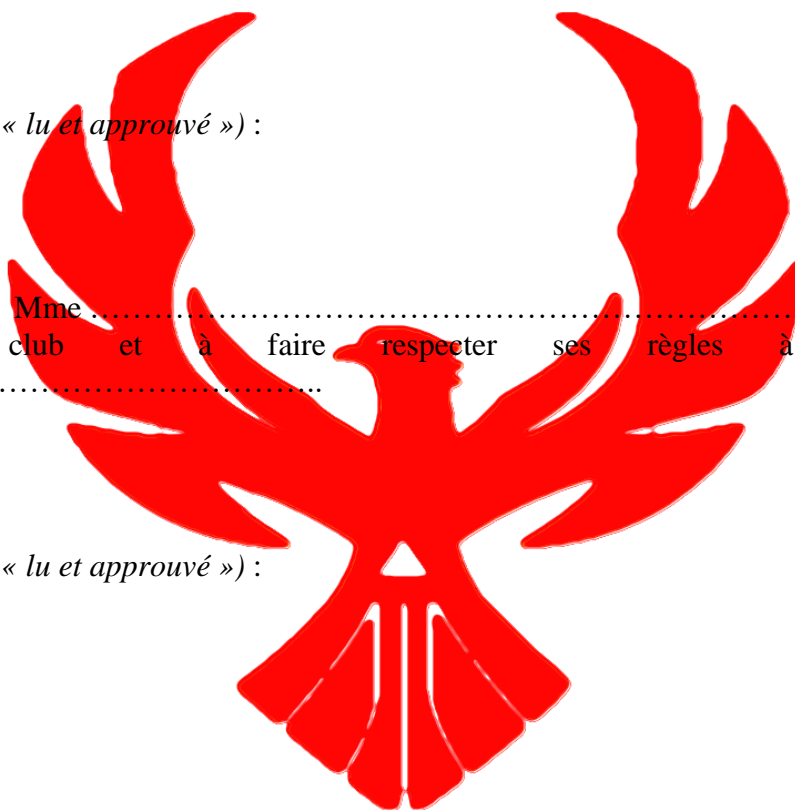
Parents :

Je soussigné(é) M ou/et Mme m'engage à respecter
les règles du club et à faire respecter ses règles à mon/mes enfant(s)
.....

Fait à :

Le :

Signature (précédée de « lu et approuvé ») :



Aurélié DOLCETTI La Présidente

Siège Social : 18 rue du Progrès 38170 SEYSSINET PARISET

Email : tbvoiron.ffstwirling@gmail.com Tel : 06 84 09 73 01

Fédération Française Sportive de Twirling Bâton

Délégation de pouvoir accordée par arrêté ministériel du 31 décembre 1985

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français CNOSF

